

COMPTE-RENDU DETAILLE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2022

Nombre de membres en exercice : 13
Présents et représentés : 10

L'an deux mil vingt-deux le vingt-cinq octobre à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Epagny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 20/10/2022, et sous sa présidence.

Présents : Michel MERMIN, Maire, Philippe SAUTIER, Virginie MOURIER, Rémi LAFOND, Anne EYCHENNE, adjoints, Céline TARDY, Raffaële SIBIO, conseillers.

Procurations : Florian CHAYS à Anne EYCHENNE, Phil FUHRMANN à Philippe SAUTIER, Cécile DUPARC à Rémi LAFOND.

Absents : Vincent RONAT, Stéphanie BOURNHONNET et Jonathan DUPARC.

A été nommé secrétaire : Philippe SAUTIER

Le compte-rendu du 27 septembre est approuvé à l'unanimité.

1. Délégation au maire (Article L2122-22 du CGCT) – Compte-rendu :

DEC2022-011 : GROUPAMA – Contrat d'assurance du personnel communal.

2. Terrains foot et multi-sport :

La réflexion sur l'implantation d'un deuxième terrain de foot et le choix de ses dimensions est toujours en cours par le comité du SIVU du Complexe Sportif.

Le projet de terrain multisports est présenté à l'assemblée. Il sera composé de plusieurs activités, cages de foot, cage brésilienne et des panneaux de basket en intérieur et en extérieur de la structure. L'implantation d'un terrain de pumptrack est également prévue avec, éventuellement, une rampe de skate-board. Le coût estimatif de ce projet s'élève à 120 000 € HT auxquels il faudra rajouter le prix de l'enrobé et le mobilier annexe (tables, bancs...)

Il convient désormais d'établir un cahier des charges pour faire la consultation. Les demandes de subventions correspondantes devront être validées fin novembre.

3. Commerce de proximité - Avenants au marché des entreprises :

En complément de la délibération en date du 27/09/2022, M. le Maire explique que des travaux supplémentaires ont été nécessaires au bon déroulement du chantier mais que certains lots ont quant à eux diminué leurs estimations initiales. Il convient aussi d'approuver l'avenant n°1 relatif à la rémunération de la mission de maîtrise d'œuvre.

1. Avenants au marché des entreprises avec plus-values :

Lots/ Entreprises		Montant € HT initial avec avenants antérieurs	% de varia- tion /marché initial	Montant € finaux
N° 11 COULLOUX	Total marché	58 248.00 €		56 567.00 € HT
	+/-	- 6 385.00 € 4 704.00 €	-2.89	

N° 2 SER SEMINE	value :			
	Total marché	78 115.96 €		80 444.05 € HT
	+/- value :	1878.09 € 450 €	2.98	
N° 10 SAS ARTI-SOLS	Total marché	3 986,47 €		4 147.94 € HT
	Plus- value :	161.47 €	4.05	
N°5 SARL LES BOISERIES ARTISANALES	Total marché	34 180.00 €		35 761.40 € HT
	Moins- value	1 581.40 €	4.63 %	

2. Avenants au marché des entreprises avec moins-values :

LOT /Entreprises		Montant € HT initial avec avenants antérieurs	% de variation	Montant € finaux
N°12 SB CHAUFFAGE	Total marché	59 676.00 €		57 484.00 € HT
	Moins value	-2 192.00 €	-3.67%	
N° 9 SAS CARRELAGES DU HAUT- BUGEY	Total marché	12 793.50. €		12 018.90 € HT
	Moins- value	-774.60 €	-6.05 %	
N°6 SARL LES BOISERIES ARTISANALES	Total marché	25 092.50 €		24 130.40 € HT
	Moins- value	-962.10 €	-3.83 %	

3. Mission maîtrise d'œuvre – équipe architecture Denis Perret :

➤ Mission de base :

- Coûts travaux réalisés HT : 620 500 € HT
- Coût travaux prévisionnel HT : 478 000 € HT
- Montant de travaux correspondant à l'avenant HT : 142 500 € HT

Rémunération mission de base € HT : 16 359 € HT

➤ Missions complémentaires (EXE + OPC) : 2 137.50 € HT

- Taux de rémunération base + EXE + OPC : 14.48 % soit une rémunération totale d'un montant de 20 634 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve les avenants aux travaux tels que proposés ci-dessus.
- Précise que le montant total des plus-values et moins-values s'élève à **2 968,17 € HT** soit **3 561,80 € TTC**.
- Précise que le montant total des avenants cumulés au marché s'élève à **8 443.65 € HT** soit **10 132.37 € TTC**.
- Approuve l'avenant n°1 relatif à la mission de maîtrise d'œuvre de l'équipe Architecture Denis Perret pour un montant de **20 634 € HT**.

4. Tarifs - location salles communales - période hivernale :

M. le Maire propose une mise à jour des tarifs de location des salles communales. A la majorité, 9 voix pour et une abstention (TARDY Céline), les tarifs de location de salles et de caution sont fixés comme suit, à compter du 1^{er} novembre 2022 et jusqu'au 31 mars 2023 :

CAVEAU			
	ASSOCIATIONS communales	JONZIEROIS	EXTERIEURS
JOURNÉE sauf medi /dimanche	GRATUIT pour les assemblés générales	65 Euros	125 Euros
DEUX JOURS ou week-end	GRATUIT pour les assemblés générales	100 Euros	156 Euros
ACTIVITÉ A LA SÉANCE	GRATUIT pour les assemblés générales	10 Euros	16 Euros
CAUTION	1000 Euros	1000 Euros	1000 Euros
CAUTION MÉNAGE	100 Euros	100 Euros	100 Euros
SALLE DES FÊTES			
	ASSOCIATIONS communales	JONZIEROIS	EXTERIEURS
JOURNEE sauf samedi /dimanche	GRATUIT 1ERE LOCATION/an	130 Euros	260 Euros
DEUX JOURS ou week-end	GRATUIT 1ERE LOCATION/an	250 Euros	495 Euros
ACTIVITÉS / ½ JOURNÉE	GRATUIT 1ERE LOCATION/an	20 Euros	26 Euros
ACTIVITÉS / 1 JOURNÉE	GRATUIT 1ERE LOCATION/an	40 Euros	52 Euros
ACTIVITÉ SUR UNE SEMAINE	GRATUIT 1ERE LOCATION/an	130 Euros	195 Euros
CAUTION	2000 Euros	2000 Euros	2000 Euros
CAUTION MÉNAGE	200 Euros	200 Euros	200 Euros
PRÉAU			
<i>En dehors des périodes scolaires (sans cantine)</i>	GRATUIT 1ERE LOCATION/an	60	60

5. Le Fournil Jonziérois – bail commercial – avenant n°2 :

M. le Maire explique qu'il convient de renouveler le bail du local commercial de la boulangerie, le Fournil Jonziérois, arrivant à échéance au 28 avril 2022. L'assemblée, à

l'unanimité, approuve l'avenant n°2 fixant le loyer mensuel à 1650 € HT pour une durée de neuf ans.

6. Divers :

6.1 Vocations intercommunales

PLUi : M. CRASTES, Président de la Communauté de Communes du Genevois (CCG), présentera aux élus les rapports d'activité de la CCG ainsi que le projet de PLUi le 16 novembre 2022 à 19h30 en mairie.

6.2 Urbanisme

Instruction des dossiers :

Certificat d'urbanisme :

- Me BELLERAUD : vente GACON/POTEX – B 454

Déclarations préalables :

- BUSSAT A.M. : 857 Route du Mont – pose d'une clôture en bois à la place d'une haie végétale — avis favorable.
- RIEVELEY A. : 685 Route du Mont - pose de deux velux - avis favorable.
- WIDOGUE M. et E. : 504 Route de Vigny – abri voiture ouvert. Le dossier est incomplet, demande de pièces complémentaires.

6.3 Personnel communal – RIFSEEP :

M. le Maire demande qu'une réflexion soit mise en place sur le régime indemnitaire du personnel communal. Mmes BOURNHONNET et TARDY se chargeront de l'étude de ce dossier pour une application en 2023.

6.4 Scolaire – Social - Communication :

Conseil d'école : Il a eu lieu le 18 octobre dernier. Des questions relatives à la sécurité ont été soulevées par les parents délégués. Pour répondre à leurs attentes des bacs à fleurs seront installés devant le portail afin de créer une zone plus sécurisée pour les enfants. Concernant le sens de circulation, un panneau « accès école » a été installé devant le lotissement « les Tirées ». Pour rappel, les trottoirs ne sont pas des places de parking.

MJC : Pour rappel, le conseil municipal a émis un avis favorable sur le projet de création d'un service jeunesse par la MJC du Vuache même si la dernière rencontre relative à ce sujet a réuni peu de jeunes participants. Une réponse officielle de la commune devra être donnée à la MJC du Vuache début décembre.

Octobre Rose : Le bilan est positif avec une centaine de participants au concert du 1^{er} octobre et plus de 220 sportifs lors de la marche et des randos VTT du 9 octobre. 1000 € ont été récoltés pour l'association, face à ce succès, cette action sera reconduite en 2023. Remerciements aux participants, à M. Rémi LAFOND, Les Cuirs du Vuache, pour la vente aux enchères d'un sac à main, et aux personnes qui ont proposés les différents parcours. TT et de marche.

Compte Facebook : Afin d'améliorer la communication avec la population, une réflexion sur la création d'un compte facebook pourrait être envisagée.

Cérémonies 10 et 11 novembre :

- La flamme du soldat inconnu sera récupérée par le 27^{ème} BCA, l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre et le Bleuets de France sur la place de l'Etoile à Paris afin d'être amenée en Haute-Savoie. Cette flamme sera acheminée par les chasseurs de la 4^{ème} compagnie en Haute-Savoie le 10 novembre. Ils

passeront par Jonzier-Epagny vers 10h et à cette occasion, une cérémonie d'allumage de la lanterne du souvenir sera organisée avec les scolaires.

- 11 novembre : à 11h au monument aux morts suivi du verre de l'amitié.

6.5 Travaux – Environnement :

Illuminations : Pour des raisons économiques et écologiques, les illuminations de Noël seront éclairées seulement un mois cette année et le nombre de sapins commandés sera également réduit.

Route de la Grotte : La société COLAS interviendra début novembre pour la réfection des accotements.

Travaux en cours :

- Pose des barrières à neige
- Gravier étendu au cimetière
- Finalisation de la signalétique à l'Eglise et autour de PROXI.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

**Le Maire
M. MERMIN**



**Le secrétaire de séance
Philippe SAUTIER**

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Philippe Sautier, is written over the text.